



CENTRE DE COMPÉTENCES TRINATIONAL

pour vos projets de santé



SANTÉ SANS FRONTIÈRE
GESUNDHEIT OHNE GRENZEN

**Aperçu des formations des professions de santé médicales
et paramédicales
en France, en Allemagne et en Suisse
Partie 5 : Laboratoire, Radiologie et Diagnostic**



Fonds européen de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

Auteurs

- Ansa Held, Natalia (TRISAN)
- Kassa, Lydia (Euro-Institut/TRISAN)

Traduction

- Ansa Held, Natalia (TRISAN)
- Kassa, Lydia (Euro-Institut/TRISAN)

Relecture d'experts :

- Allgeier, Julia (Ministerium für Soziales, Arbeit, Gesundheit und Demografie Rheinland-Pfalz)
- Durupt, Cédric (Agence Régionale de Santé Grand Est)
- Erlen, Ursula (Landespflegekammer Rheinland-Pfalz)
- Geisser, Romy (Oda Gesundheit beider Basel/Oda Santé Bâle)
- Hempelmann, Uwe (Regierungspräsidium Karlsruhe)
- Hoffart, Jürgen (Landesärztekammer Rheinland-Pfalz)
- Krick, Roland (Ministerium für Soziales, Arbeit, Gesundheit und Demografie Rheinland-Pfalz)
- Nurdin, Valérie (Agence Régionale de Santé Grand Est)
- Strohbach, Heiko (Ministerium für Soziales, Arbeit, Gesundheit und Demografie Rheinland-Pfalz)
- Zimmermann (Prof.), Frank (Universitätsspital Basel)

Ce document a été élaboré par le projet INTERREG „Plan trinational pour une offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur » sur demande du comité opérationnel de l'action 6. Ne seront présentés seulement les professions de santé choisies par le comité opérationnel en relation avec la pandémie Covid 19.

L'aperçu est réparti en cinq parties :

Partie 1 : Domaine médical

Partie 2 : Soins infirmiers

Partie 3 : Aide aux soins

Partie 4 : Opération

Partie 5 : Laboratoire, radiologie et diagnostic

Remarque : Concernant la partie allemande, seront pris en compte les deux Länder du Rhin supérieur, périmètre du projet INTERREG, Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat.

SOMMAIRE

Laboratoire, radiologie et diagnostic en Allemagne	4
Assistant/Assistante médico-technique en Allemagne	4
Laboratoire, radiologie et diagnostic en Suisse	6
Technicien/Technicienne radiologie médicale en Suisse	6
Technicien/Technicienne en analyses biomédicales ES en Suisse	8
Laboratoire, radiologie et diagnostic en France	10
Manipulateur d'électroradiologie médicale en France	10
Technicien/Technicienne de laboratoire médical en France	11



ASSISTANT/ASSISTANTE MEDICO-TECHNIQUE EN ALLEMAGNE

Intitulé du métier : Assistant/Assistante médico-technique

4 domaines d'interventions :

- Diagnostic fonctionnel
- Laboratoire
- Radiologie
- Vétérinaire



Base juridique et autorités compétentes :

Règlementation au niveau fédéral dans la loi „*Gesetz über technische Assistenten in der Medizin*“

Nouvelle proposition de réforme de loi „*Gesetz zur Reform der technischen Assistenzberufe in der Medizin und zur Änderung weiterer Gesetze*“ avec des modifications d'intitulés (*medizinische Technologie/in* dans les domaines respectifs (diagnostique de laboratoire, radiologie, diagnostique fonctionnel et vétérinaire). La proposition de loi doit être votée début 2021 avec mise en œuvre à partir de 2023.

L'autorité responsable au niveau fédéral est le Ministère de la santé.

Au niveau des Länder :

- Bade-Wurtemberg : Ministère des affaires sociales et de l'intégration, *Regierungspräsidien*
- Rhénanie-Palatinat : *Landesuntersuchungsamt*



Positionnement dans le système de formation : Formation post-secondaire



Établissement de formation : Ecoles reconnues par l'Etat pour les assistants techniques en médecine. Elles peuvent être rattachées à des hôpitaux. Si elles ne le sont pas, elles doivent assurer la formation pratique par le biais de conventions avec des hôpitaux ou d'autres établissements médicaux.

- Bade-Wurtemberg : Heidelberg, Esslingen, Tübingen, Stuttgart, Karlsruhe, Freiburg, Ulm
- Rhénanie-Palatinat : deux écoles du *Landesuntersuchungsamt* avec la spécialisation laboratoire : Trêve et Coblenche.



Conditions d'accès à la formation :

- *Realschulabschluss* ou une formation scolaire de dix ans équivalente, une formation scolaire complétant le *Hauptschlussabschluss* ou un *Hauptschulabschluss* avec une formation validée d'au moins deux ans
- Certificat médical d'aptitude physique à l'exercice du métier
- Casier judiciaire
- Niveau linguistique en allemand



Procédure d'admission : Candidature sur dossier auprès de l'école de formation. Les modalités se trouvent sur les sites internet des écoles (formulaire d'inscription, bulletin, CV, éventuellement autorisation du parent légal)



Durée de la formation : 3 ans



Architecture globale de la formation :

- 2600 heures de cours théoriques et pratiques
- 2000 heures de formation pratique



Précisions relatives à la partie pratique de la formation : La loi prévoit des objectifs de formation spécifiques au domaine d'intervention. L'objectif général défini est la transmission d'un exercice professionnel autonome, ainsi que les compétences de transfert de connaissance et la réflexion sur soi.



Rémunération de la partie pratique : La nouvelle loi rend la rémunération de la partie pratique obligatoire.



Activités (sélection) : Laboratoires en milieu hospitalier, cabinets médicaux, santé publique, laboratoires de recherche auprès d'universités, industrie pharmaceutique



Examens : La formation est validée par un examen d'Etat. Afin de pouvoir exercer avec l'intitulé, il faut obtenir l'autorisation du *Regierungspräsidium* (Bade-Wurtemberg) ou du *Landesuntersuchungsamt* (Rhénanie-Palatinat).



Diplôme : Assistent/e mécano-technique



Plus d'informations : *Gesetz zur Reform der technischen Assistenzberufe in der Medizin und zur Änderung weiterer Gesetze*

TECHNICIEN/TECHNICIENNE RADIOLOGIE MEDICALE EN SUISSE**Intitulé du métier :**

- Suisse germanique : Technicien/Technicienne en radiologie médicale
- Suisse romande : Bachelor of Science Technique en radiologie médicale

**Base juridique et autorités compétentes :**

- Plan étude cadre depuis 2008
- Secrétariat d'Etat à la formation, recherche et innovation
- OdASanté en tant qu'organisation faitière nationale du monde du travail de la santé
- Association suisse des centres de formations de la santé (ASCFS)

**Positionnement dans le système de formation : Niveau tertiaire B****Établissement de formation :**

Suisse germanique : Écoles supérieures :

- BZG Bildungszentrum Gesundheit Basel-Stadt, Münchenstein
- medi; Zentrum für medizinische Bildung, Bern
- Careum Bildungszentrum, Zürich

Suisse romande : Haute école spécialisée

- Genève et Lausanne

**Conditions d'admission à la formation :**

- Certificat du niveau secondaire II
- Maturité gymnasiale ou formation validée avec autorisation confédérale d'exercice
- Validations d'aptitudes (p.ex. participation à une manifestation d'information, entretien et dossier, stages, épreuve d'aptitude)

**Procédure d'admission :**

- Entretien individuel
- Dossier
- Epreuve d'aptitude
- Stage



Durée de la formation : 3 ans à temps plein. Les étudiants sont employés soit par l'école soit directement par l'établissement de formation.

**Architecture globale de la formation : Contenus :**

- Anatomie et Physiologie
- Pathologie
- Psychosociologie
- Informatique médicale
- Radioprotection et physique radiologique

Cours en blocs avec une formation scolaire et une formation pratique en rotation. Pendant la formation, plusieurs séquences de « *training and transfer* » ont lieu.



Précisions relatives à la partie pratique de la formation :

- 1er semestre : stages en radiologie diagnostique, médecine nucléaire et radiothérapie
- 2^{ème} semestre : stages en radio-oncologie, médecine nucléaire et radiologie diagnostique
- 2^{ème} année : Imageries transversales (tomographie à l'ordinateur et tomographie magnétique)
- 3^{ème} année : stages en radiologie diagnostique, médecine nucléaire et radiothérapie

Le déroulement peut varier d'un établissement à l'autre.



Frais d'inscription/scolarisation :

- Frais d'inscription : 150 CHF
- Frais semestriel : 750 CHF
- Autres frais pendant la formation : 1.900 CHF



Rémunération de la partie pratique :

- 1^{ère} année : 10.000 CHF
- 2^{ème} année : 13.000 CHF
- 3^{ème} année : 15.000 CHF



Diplôme : Diplôme de la confédération d'une école supérieure en tant qu'experte en radiologie



Plus d'informations : Oda Santé

TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN ANALYSES BIOMEDICALES ES EN SUISSE



Intitulé du métier : Technicien/Technicienne en Analyses biomédicales ES



Base juridique et autorités compétentes :

- Ordonnance du DEFR du 11 mars 2005 concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation des écoles supérieures (Etat 1.1.2015) et RLP du 27.5.2008, avec modifications du 7.9.2017
- Plan d'études cadre à partir de 2008
- Secrétariat d'Etat pour la formation, la recherche et l'innovation
- Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
- OdaSanté en tant qu'association nationale faitière du monde du travail de la santé
- Association suisse des centres de formation de santé (ASCFS)



Positionnement dans le système de formation : Niveau tertiaire B



Établissement de formation :

- Medi; Zentrum für medizinische Bildung, Bern
- Bildungszentrum Gesundheit Bâle-Ville
- CFPS - Centre de formation professionnelle santé et social, Genève
- XUND Bildungszentrum, Luzern
- Berufs- und Weiterbildungszentrum für Gesundheits- und Sozialberufe St. Gallen
- Centro professionale socio-sanitario medico tecnico, Locarno
- Ecole Supérieure de la Santé, Lausanne
- CAREUM Bildungszentrum, Zurich



Conditions d'admission à la formation :

- Certificat du niveau secondaire II
- Maturité gymnasiale ou formation validée avec autorisation confédérale d'exercice
- Validations d'aptitudes (p.ex. participation à une manifestation d'information, entretien et dossier, stages, épreuve d'aptitude)




Procédure d'admission :

- Entretien individuel
- Dossier
- Epreuve d'aptitude
- Stage



Durée de la formation : 3 ans à temps plein

 **Architecture globale de la formation :** La formation théorique à l'école est complétée par des interventions pratiques. Selon le centre de formation, le nombre de domaines d'études peut varier, mais au moins dans deux à trois de ces domaines :

- Hématologie
- Histologie
- Immunité-hématologie
- Chimie clinique
- Immunologie clinique
- Cytologie clinique
- Bactériologie médicale
- Biologie moléculaire



Précisions relatives à la partie pratique de la formation : Stages dans au moins deux de ces domaines



Frais d'inscription/scolarisation :

- Frais d'inscription : 150 CHF
- Frais semestriel : 750 CHF
- Autres frais pendant la formation : 800 CHF



Rémunération de la partie pratique :

- 1ère année : 10.000 CHF
- 2ème année : 13.000 CHF
- 3ème année : 15.000 CHF



Diplôme : Diplôme de la confédération d'une école supérieure en tant qu'experte en analyse biomédicales



Plus d'informations : Oda Santé

MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE EN FRANCE



Intitulé du métier : Manipulateur d'électroradiologie médicale



Base juridique et autorités compétentes :

Il existe deux types de diplômes :

- Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTSIMRT)
→ dépend du Ministère de l'Éducation nationale → préparé dans les lycées
- Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMEN)
→ dépend du Ministère de la santé → préparés dans les instituts de formation de manipulateurs en électroradiologie médicale (IFMEM)
- Arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale
- Décret n° 2012-981 du 21 août 2012 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique
- Arrêté du 24 août 2012 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale



Positionnement dans le système de formation : Etudes Supérieur, BAC + 3



Établissement de formation : École spécialisée (DE) ou Lycée (DTS)



Conditions d'accès à la formation : Bac général à orientation scientifique de préférence, ou Bac techno ST2S ou STL, ou Bac professionnel



Procédure d'admission : Parcoursup



Durée de la formation : 3 ans



Architecture globale de la formation :

- Théorie : 57 unités d'enseignement
- Stages : 2100 heures pour les trois ans qui auront lieu en phase au cours de la formation



Précisions relatives à la partie pratique de la formation :

- Stage de soins en unité clinique : 4 semaines
- Stage d'imagerie de projection : 8 semaines
- Stage de scanographie : 8 semaines
- Stage d'imagerie par résonance magnétique : 8 semaines
- Stage d'imagerie vasculaire et interventionnelle : 4 semaines
- Stage de radiothérapie : 8 semaines
- Stage de médecine nucléaire : 8 semaines
- Stage d'explorations électro physiologiques ou d'échographie : 4 semaines
- Stage optionnel : 8 semaines



Frais d'inscription/scolarité : Lycée : 170€ par mois



Rémunération de la partie pratique : Par semaine : 36€ en 1^{ère}, 46€ en 2^{ème}, 60€ en troisième année



Diplôme :

- Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMEN)
- Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTSIMRT)



Plus d'informations : Arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale

TECHNICIEN/TECHNICIENNE DE LABORATOIRE MEDICAL EN FRANCE



Intitulé du métier : Technicien/Technicienne de laboratoire médical



Base juridique et autorités compétentes :

Arrêté du 1er juin 2004 relatif au titre professionnel technicien(ne) de laboratoire biologie/biochimie

Autorités compétentes : Ministère de la santé et ministère du travail et de la cohésion sociale



Positionnement dans le système de formation : Formation post-secondaire



Établissement de formation : Écoles spécialisées ou universitaires

- Institut régional de formation de techniciens de laboratoire médical Chambray-lès-Tours
- Institut de formation de techniciens de laboratoire médical, Institut catholique de Lyon Institut de formation de techniciens de laboratoire médical- CHU Amiens-Picardie



Conditions d'accès à la formation :

- Être titulaire du baccalauréat ou être inscrit en classe de terminale
- Un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- L'âge minimum requis est 17 ans



Procédure d'admission : Sur dossier via Parcoursup, ou après une 1re année d'études universitaire (PACES, L1 STAPS ou Sciences de la vie)

A noter : Le BTS analyses de biologie médicale et le DUT génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques permettent d'acquérir les mêmes compétences et offrent les mêmes débouchés que le DE



Durée de la formation : 3 ans



Architecture globale de la formation :

- 2175 heures d'enseignements théoriques et pratiques
- 32 semaines de stages à temps plein réparties sur les 3 années, soit 8 mois d'immersion en milieu professionnel



Précisions relatives à la partie pratique de la formation : Fournir au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France



Frais d'inscription/scolarité : Selon école :

- Frais d'inscription : 90-170 € (année universitaire 2020-2021)
- Frais de scolarité : 170€ - 4669 € (frais annexes compris comprenant la visite médicale obligatoire, l'accès à la bibliothèque universitaire...)



Rémunération de la partie pratique : Pas de rémunération



Diplôme : Diplôme d'Etat de Technicien de Laboratoire Médical (DETLM).

Remarque : Le Diplôme d'Etat de Technicien de Laboratoire Médical (DETLM) est en attente d'une universitarisation de la formation de type LMD (Licence – Master – Doctorat).



Plus d'informations : Arrêté du 1er juin 2004 relatif au titre professionnel technicien(ne) de laboratoire biologie/biochimie

Comment améliorer l'offre de santé transfrontalière dans le Rhin supérieur ? C'est l'objet du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière » porté par l'Euro-Institut/TRISAN et cofinancé par 29 partenaires institutionnels français, allemands et suisses. Concrètement, le projet vise à développer les potentiels de coopération, accompagner les projets en cours, réduire les obstacles liés aux frontières et développer la connaissance mutuelle des systèmes de santé. Par ailleurs, il s'agit également d'élaborer un plan d'action trinational pour structurer la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur et définir le rôle futur de TRISAN, centre de compétences trinational pour la coopération en santé actuellement rattaché à l'Euro-Institut. Le projet bénéficie d'un cofinancement européen dans le cadre du programme INTERREG V A Rhin supérieur (Fonds européen de développement régional), de la Confédération suisse (Nouvelle politique régionale) ainsi que des partenaires cofinanceurs du projet ci-dessous.



Fonds européens de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt